



PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DEUX ANS DU PACTE POUR LA RÉUSSITE DE LA SAMBRE-AVESNOIS-THIÉRACHE

Janvier 2021





Sommaire :

Édito	p.3
Le Pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache	p.4
1. Un territoire prêt à répondre aux défis économiques et d'emplois	p.5
a. En favorisant les initiatives de retour à l'emploi et de création d'entreprises ou d'activités	
b. En soutenant l'économie de proximité	
c. En créant des espaces de travail innovants	
d. En aidant à la mobilité des travailleurs et des jeunes	
2. Un territoire en capacité d'amortir la crise sociale	p.10
a. En protégeant les plus fragiles	
b. En développant les usages du numérique	
c. En favorisant une offre de santé	
3. Un territoire qui développe son attractivité	p.16
a. En développant les infrastructures dans le respect de l'environnement	
b. En progressant sur les infrastructures numériques	
c. En renforçant et modernisant la présence des services publics	
d. En renforçant l'offre culturelle	
e. En valorisant son patrimoine	
f. En faisant du tourisme un levier de développement	
4. Un territoire qui accélère les transitions écologiques	p.23
a. En innovant pour développer de nouveaux usages de la mobilité	
b. En faisant fructifier les richesses agricoles	
c. En signant un contrat de transition écologique et solidaire	
Annexe	p.27

En novembre 2018, les élus de l'Avesnois et de la Thiérache se sont accordés sur une stratégie territoriale commune et solidaire avec pour objectif d'améliorer le quotidien de leurs habitants par la résorption des difficultés socio-économiques importantes rencontrées par leurs territoires respectifs. L'État, la Région Hauts-de-France ainsi que les Départements du Nord et de l'Aisne se sont associés à cette volonté commune en signant le Pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache, en présence du président de la République.

Dès l'année 2019, l'ensemble des acteurs du territoire s'est attaché à mettre en œuvre les différents projets identifiés dans le Pacte. Ce travail collaboratif a permis de faire des avancées significatives notamment s'agissant des infrastructures comme la RN2 ou la réouverture de la Sambre, ou encore des projets industriels comme Maubeuge Construction Automobile (MCA). Outre ces réalisations d'infrastructures, de nombreux projets en matière de santé, d'éducation, de développement économique ou encore d'insertion ont pu voir le jour.

Ces entreprises accomplies dès 2019, associées à une mobilisation immédiate et concertée des acteurs du Pacte, ont permis, entre autres, d'amortir les conséquences socio-économiques de la crise de la Covid-19 sur le territoire. Malgré les difficultés engendrées par ce contexte sanitaire inédit, nous sommes en effet parvenus à engager les nombreuses actions que vous retrouverez dans ce dossier. Des actions qui ont non seulement permis d'avancer vers l'objectif de réussite du territoire, mais qui ont aussi contribué à renforcer la résilience de ses habitants et de ses acteurs en matière économique, sociale, écologique et touristique.

Ces actions se poursuivront en 2021 en franchissant des caps décisifs ou en trouvant leur aboutissement. C'est notamment le cas de la mise en navigabilité du canal de la Sambre à l'Oise prévue à l'été 2021 ou encore du déploiement de la fibre optique, qui couvrira une très large partie du territoire. Si 2021 annonce effectivement la poursuite de nos actions, elle sera avant tout le moment de dresser le bilan des actions conduites au cours de ces trois années à l'occasion d'un prochain séminaire.

Les efforts entrepris se poursuivront en 2021, en renforçant les actions impactées par la crise de la Covid-19 et en nous appuyant sur la vision renouvelée des nouveaux élus avec un objectif commun : améliorer la vie des habitants de la Sambre-Avesnois-Thiérache.

Le Pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache



4

Le Pacte a défini **trois ambitions** pour ce territoire :

1. accompagner sa mise en mouvement ;
2. assurer l'épanouissement de ses habitants ;
3. amplifier la valorisation de ses richesses.

Ces 3 ambitions sont toutes en cours de mise en œuvre et se prolongent par l'un des premiers Contrats de transition écologique et solidaire (CTES) dont l'extension à la Thiérache a été signée en décembre 2019.

Ce partenariat a surtout initié de nouvelles méthodes de travail en impliquant l'État, la Région Hauts-de-France, les Départements du Nord et de l'Aisne ainsi que les huit intercommunalités qui regroupent 311 communes des deux arrondissements.

Plus particulièrement, au cours de l'année 2020, le territoire de la Sambre-Avesnois-Thiérache a dû faire face à la crise sanitaire exceptionnelle. Dans ce contexte inédit qui connaît un impact économique et social, l'État, les collectivités territoriales et l'ensemble des partenaires ont poursuivi leur travail afin d'assurer la mise en œuvre du Pacte.

Le présent dossier de presse met en avant ce travail partenarial et la mise en œuvre du Pacte, au profit des 305 000 habitants du territoire.

1. Un territoire prêt à répondre aux défis économiques et d'emplois

a. En favorisant les initiatives de retour à l'emploi et de création d'entreprises ou d'activités

- La création d'un consortium de l'économie sociale et solidaire en Thiérache et en Sambre-Avesnois

L'Économie sociale et solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont régis par un principe de solidarité et d'utilité sociale.

En 2018, l'ESS en Thiérache représentait 208 établissements et 1 715 emplois. Compte tenu du nombre important d'entreprises présentes sur le territoire de la Thiérache, il a été décidé d'associer le territoire à la Sambre-Avesnois au Conseil territorial de l'économie sociale et solidaire (COTESS) et au Contrat d'objectifs territorial pour l'amplification de la Troisième Révolution Industrielle (COTTRI) afin de candidater à la labellisation « French Impact Territoire » et d'obtenir l'accompagnement de l'Etat en matière d'innovation sociale.

- La fondation « Y Croire et Agir »

D'abord implantée sur le territoire de la Sambre-Avesnois en 2019, la fondation « Y croire et agir » a élargi son action au territoire de la Thiérache en janvier 2020. La fondation offre un parcours d'accompagnement à la création d'entreprises pour les personnes les plus éloignées de l'emploi.

Trois objectifs sont poursuivis :

- la revitalisation des territoires ruraux ;
- l'impulsion d'une dynamique autour de l'envie d'entreprendre ;
- l'insertion sociale et professionnelle grâce à la création d'activité économique.

Le dispositif est ouvert à tous et gratuit. À cet effet, la Maison des entreprises de Thiérache et de la Serre (METS) a signé une convention de partenariat avec la fondation.

En 2019-2020, 3 promotions animées par la fondation ont vu le jour sur les deux arrondissements : 698 personnes ont été mobilisées pour la première étape « 2 heures pour lever les freins » et 98 personnes ont finalisé le parcours intégral avec le module « 3 mois pour se lancer et réussir ».





- Déploiement de la démarche « Start-up des territoires » et éclosion de « Croisons le Faire »

L'association « Start-up des territoires », en cours de déploiement en Thiérache, développe des solutions innovantes en s'appuyant sur la mobilisation des acteurs du territoire.

Dans le cadre de la crise sanitaire, les partenaires ont ainsi développé « Croisons le Faire » qui a pour objectif d'identifier ou de construire dans 28 bassins de vie de la région des solutions par, pour et avec plus de 300 000 personnes des Hauts-de-France. La Thiérache en fait partie.

À ce jour, une première étape de recrutement de formateurs est en cours.

b. En soutenant l'économie de proximité

- La revitalisation des centres-bourgs

Dans le cadre de la revitalisation commerciale des centres bourgs, la Région déploie un programme d'appui qui privilégie des initiatives et projets en soutien au commerce, à l'artisanat, aux services de proximité, mais aussi des opérations d'aménagement contribuant à renforcer l'attractivité des centres-villes.

Sur le territoire du Pacte, 15 communes ont été sélectionnées :

- 7 communes dans la Thiérache : Guise, Hirson, La Capelle, Marly-Gomont, Montcornet, Saint-Michel et Vervins dans l'Aisne,
- 8 communes dans l'Avesnois : Aulnoye-Aymeries, Avesne-sur-Helpe, Bavay, Fourmies, Jeumont, Landrecies, Le Quesnoy et Sains du Nord.

Durant l'année 2020, la Région a financé diverses opérations au bénéfice du Pays de Thiérache et des communes de Guise, La Capelle, Le Quesnoy et Fourmies pour un montant cumulé de 1 367 510 €.

Les artisans, commerçants et communes lauréates du Pays de Thiérache et de Fourmies ont ainsi pu bénéficier de subventions régionales leur permettant de mettre

en œuvre des programmes d'animations commerciales et collectives, déployer des systèmes de fidélisation de la clientèle telle l'application numérique « Je shop'in Thiérache » ou encore permettre à des commerçants et artisans de réaliser des vidéos pour valoriser leurs entreprises et développer leur visibilité sur les réseaux.

FOCUS

Par ailleurs, des opérations de requalification des espaces publics, de créations d'équipements dédiés à la vie commerciale de ces centres-villes ou de services ont également été subventionnées.

• La création d'une halle de marché couvert et l'aménagement des espaces urbains en centre-ville de Guise.

La halle sera aménagée dans un bâtiment existant du centre ancien. En offrant un marché couvert de centre-ville, cet équipement structurant participera à l'animation du centre-ville par l'organisation de manifestations locales comme des brocantes, des bourses aux livres ou des expositions.

Financements :

- État : 721 619 €
- Région : 650 000 €
- Conseil départemental de l'Aisne : 90 560 €
- Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce (FISAC) : 75 000 €

• La requalification de la Place Victor Hugo dans le centre-ville d'Hirson.

Les travaux engagés permettront notamment d'élargir les zones piétonnes et de réaliser de nouveaux aménagements paysagers. Cette place constitue pour l'ensemble des habitants du Pays des Trois-Rivières un carrefour central de circulation, donnant un accès privilégié aux commerces et aux services publics locaux.

Dans une phase ultérieure, ce programme urbanistique se poursuivra par le réaménagement des places Pasteur, Décamp et Villemant, ainsi que par l'installation de nouveaux services (Maison France Services)... L'ensemble de ces actions permettra de renforcer l'attractivité du centre-ville.

Financements :

- État : 99 757 €
- Région : 288 244 €
- Conseil départemental de l'Aisne : 49 500 €

• Une aide du Département du Nord pour la relance

L'Aide départementale aux villages et aux bourgs (ADVB) permet depuis 2016 d'accompagner les communes de moins de 5 000 habitants dans leurs projets d'aménagement. En septembre 2020, 17 millions d'euros avaient été délibérés dont 3 millions d'euros spécifiquement dédiés aux communes de la Sambre-Avesnois. **Fin 2020, ce sont 9 millions d'euros supplémentaires qui ont été mobilisés pour financer de nouveaux chantiers pouvant être mis en œuvre rapidement.**

L'objectif est de soutenir le secteur du BTP et les entreprises nordistes. Près de 400 communes ont obtenu un financement départemental grâce à ce dispositif d'urgence appelé « ADVB de relance », dont 94 communes de l'Avesnois, sur les 151 communes que compte l'arrondissement, pour un montant total de 2,1 millions d'euros. Les travaux financés concernent aussi bien la construction, la rénovation, l'entretien ou l'aménagement du patrimoine communal (plateaux sportifs, écoles, salles des fêtes, églises, cimetières...) que la réalisation d'espaces publics qualitatifs comme les cheminements doux, les places et parvis.

c. En créant des espaces de travail innovants

- Les tiers-lieux

Grâce au Pacte et au soutien financier de la Région, 4 nouveaux tiers-lieux se sont implantés sur le territoire en deux ans et 2 nouveaux projets sont à venir en 2021.

Avant le Pacte, plusieurs lieux numériques étaient déjà actifs sur le territoire de la Sambre-Avesnois-Thiérache (la gare numérique à Jeumont, le Pôle numérique de Maubeuge ou les espaces de médiation numérique en Thiérache...).

L'inscription de nouveaux tiers-lieux dans le Pacte a permis une accélération significative du développement de ces espaces au sein desquels chacun peut, entre autres, se former au numérique, découvrir le travail collaboratif ou se faire accompagner dans son projet.

Les tiers lieux de Dizy-le-Gros et de Montcornet ont été inaugurés par le préfet de l'Aisne, le jeudi 17 novembre 2020, lors de la semaine de la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache. Dans les prochains mois, de nouveaux projets ouvriront.



Quelques équipements du L@bo à Fourmies



Salle informatique à Dizy-le-Gros



Tiers-lieu à Brunehamel

Parallèlement, les lauréats du dispositif national des Fabriques de Territoires (Efficience à Maubeuge) et le projet coordonné par la Communauté de Communes Thiérache Sambre et Oise sont autant de succès qui permettront un financement complémentaire, venant en soutien à la dynamique engagée des tiers-lieux du territoire du Pacte.

Le département du Nord mène également une réflexion sur les outils numériques qui permettent de maintenir l'autonomie des personnes âgées et/ou en situation de handicap (domotique, objets connectés, télémédecine), en identifiant et en finançant des porteurs et opérateurs de solutions.

d. En aidant à la mobilité des travailleurs et des jeunes

- L'aide à l'obtention du permis de conduire

Concernant l'aide à la mobilité, le Département du Nord a financé en deux ans : **115 permis et 83 permis pour les jeunes**. Il a également doté l'association Synergie de 4 véhicules en 2020.

- L'expérimentation du code de la route dans les établissements scolaires

Inédite sur le territoire national, l'expérimentation déclinée en Thiérache accompagne jusqu'à l'obtention de l'examen du permis les élèves des établissements scolaires partenaires du territoire. **Pour la première édition, huit établissements du territoire ont proposé cette solution à leurs élèves, soit 500 élèves bénéficiaires de cette opération.**

Le financement est assuré à parts égales par l'État et la Région Hauts-de-France, seuls les frais d'inscription (30 euros) sont à la charge des lycéens et apprentis.



L'État et la Région ont officialisé le lancement d'une deuxième année d'expérimentation du 1er septembre 2020 au 30 juin 2021.

2. Un territoire en capacité d'amortir la crise sociale

a. En protégeant les publics fragiles

- Les invisibles

L'éloignement durable de l'emploi produit un effet de décrochage pour les personnes qui en sont victimes, en situation de rupture avec les institutions. Face à ce constat, le Pacte a pris l'engagement de mettre en œuvre la démarche d'« aller vers » les publics invisibles en s'appuyant sur les organismes, notamment le GIP « Réussir en Sambre » et l'association TAC TIC Animation. L'action inscrite dans le Pacte permet de remobiliser les publics invisibles et d'accéder à un accompagnement vers une formation ou un emploi. **Pour la Sambre-Avesnois, cette action a d'ores et déjà permis le repérage de plus de 360 personnes.**

OUVERTURE DE NOUVEAUX LOCAUX POUR TAC TIC ANIMATION :

L'association Tac Tic Animation participe, en lien avec les services de l'État, à la promotion des services civiques. Elle travaille également sur des thématiques phares du Pacte telles que la recherche des invisibles, la lutte contre l'illettrisme et la mise en chantier de la mobilité en lien avec le pôle territorial et rural du Pays de Thiérache.



- La lutte contre l'illettrisme

La Sambre-Avesnois-Thiérache est particulièrement touchée par l'illettrisme, notamment au sein des zones rurales.

Sur le territoire Sambre-Avesnois, l'association Mots et Merveilles met en place des sessions de formation à destination des acteurs relais, prescripteurs des formations du territoire. L'État soutient l'action de l'association à hauteur de 80 000 € par an sur trois ans.

De façon complémentaire, le Département du Nord a développé son expertise de l'outil FALC (Facile à Lire et à Comprendre) et s'appuie également sur les compétences des médiathèques pour accompagner les actions des structures locales dans le domaine de lutte contre l'illettrisme.

Enfin, le Département de l'Aisne accompagne TAC TIC Animation pour la réalisation d'un programme global dédié à la lutte contre l'illettrisme (6 000 € financés en 2020).

- **L'accompagnement des structures de l'insertion par l'activité économique**

En Sambre-Avesnois-Thiérache, le Pacte SAT a permis de consolider ou de développer les activités des structures d'Insertion par l'activité économique (IAE) existantes et de les diversifier, voire en créer de nouvelles.

Plusieurs exemples peuvent être cités :

- Sur le territoire de la Thiérache :
 - la création d'un Garage Solidaire par Synergie et d'une plateforme mobilité (véhicules, véhicules sans permis, scooters, vélos..);
 - la création d'un chantier d'insertion par API 80 (groupe d'entrepreneuriat social Vitamine T) sur la mairie de Vervins.
- Sur le territoire de la Sambre-Avesnois :
 - la création d'une entreprise d'insertion sur la filière « tourisme » portée par l'association ARPEGE (ayant débuté le 1er octobre 2020);
 - la création de partenariats avec les acteurs de la filière bois du territoire (atelier bois avec l'association Synergie);



Grâce au Pacte, les 25 structures de l'IAE existantes sur le territoire Sambre-Avesnois-Thiérache ont réalisé, en 2019, 63 sorties dynamiques (CDI ou CDD de plus de six mois) supplémentaires.

En outre, le Pacte a permis au territoire de **renforcer le dispositif et de faire baisser le taux de chômage passant de 14,5 % (T4 2018) à 12,6 % (T1 2020).**

- **Le Service public de l'insertion**

La réunion de lancement du Service public de l'insertion (SPI) dans le Nord et de mobilisation de l'emploi par l'insertion par l'activité économique en Sambre-Avesnois s'est tenue le 19 octobre 2020.

Dans le département du Nord, trois territoires sont expérimentateurs du SPI en 2020-2021 : Lille, le versant Nord-Est de la MEL et le territoire de la Sambre-Avesnois.

L'objectif de l'expérimentation est plurielle : faciliter l'accès au droit, accélérer l'orientation, décroisonner l'accompagnement et améliorer le retour à l'emploi pour des parcours d'insertion réussis. L'expérimentation pourra ensuite être étendue à l'ensemble du Nord et au niveau national.



Réunion de lancement du service public de l'insertion dans le nord

En complément, le Département du Nord a investi 5 filières stratégiques (services d'aide à domicile, les travaux publics, le transport routier/messagerie, l'agriculture et l'industrie) afin de favoriser le retour à l'emploi des allocataires du RSA et ainsi satisfaire les besoins en termes de recrutement et de formation pour les entreprises du territoire. Pour la 2ème année consécutive, le Département du Nord organisait, en partenariat avec Pôle emploi, une opération «Réussir Sans Attendre» dont l'objectif est de faciliter la rencontre entre employeurs et allocataires du RSA.

En 2020, la semaine « Réussir Sans Attendre » a réuni près de 10 000 allocataires du RSA (2 500 participants ont retrouvé un emploi après l'édition 2019) : si les chiffres sont actuellement en cours de consolidation, ce sont d'ores et déjà 400 déclarations préalables à l'embauche qui ont été enregistrées fin décembre 2020.

CHIFFRES

Le soutien à l'emploi et l'insertion dans l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe par le Département du Nord :

- 5 932 allocataires du RSA sortis en emploi formation avec une perspective de 6 657 sorties pour fin 2020, soit une augmentation de 12 % ;
- 632 allocataires coachés avec un coaching spécifique ciblé pour les jeunes sortis de l'ASE (Aide sociale à l'enfance) ;
- 61 actions financées pour 8,7 millions d'euros sur 3 ans.

Concernant l'IAE, 355 allocataires du RSA ont été accompagnés en 2020, notamment grâce aux chantiers d'insertion menés sur le territoire.

- La contractualisation avec l'Etat sur la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté

Le Département du Nord a été le premier à contractualiser avec l'État dès 2019 par la mobilisation de moyens financiers supplémentaires (50M€ sur 3 ans). Il s'agit d'une dynamique nouvelle et forte en matière de prévention et de protection de l'enfance (équipes mobiles, maisons des parents, acteurs de liaison en environnement scolaire) et d'un levier utile pour faciliter l'accès à l'emploi des allocataires du RSA (allocataires

reçus sous un mois, mise en place des coachs emploi, création de 7 MDIE, initiative pour l'emploi des jeunes).

- Réduire les inégalités Femmes-Hommes

Le Département du Nord a inscrit le relogement des victimes de violences conjugales dans son Plan départemental (PDALHPD). **41 femmes ont bénéficié de la mesure en 2020.**

b. En développant les usages du numérique

- Le Pass numérique : un nouvel outil pour faciliter l'accès à des services d'accompagnement numérique

La Région a décidé de déployer 500 carnets, soit 5 000 pass numériques, sur le territoire de la Sambre-Avesnois-Thiérache. Le public prioritaire est constitué de bénéficiaires de minima sociaux et de personnes de 65 ans et plus. L'enjeu majeur est de permettre à ces personnes de devenir autonomes dans leurs usages du numérique.

Depuis juillet 2020, les carnets de Pass numériques ont été remis à la vingtaine de structures relais et sont en cours de distribution aux bénéficiaires. Les ateliers se mettent en place et accueillent les premiers bénéficiaires du dispositif, dont les retours sont très positifs : satisfaction de pouvoir être aidé, intérêt pour le parcours proposé, assiduité des participants.

13

LE PASS NUMÉRIQUE ?



une dizaine de nouveaux le seront très bientôt).

- Financés par la Région Hauts-de-France, en tant que commanditaire pour la première expérimentation sur le territoire du Pacte SAT.

- Se présente sous la forme d'un carnet de 10 pass, d'une valeur unitaire de 10 €, permettant de s'inscrire à des ateliers d'initiation au numérique.

- Est utilisable dans des lieux « labellisés APTIC », c'est-à-dire en capacité de proposer un accueil, une diversité et une qualité de services numériques (15 lieux déjà qualifiés en Sambre-Avesnois-Thiérache,



Remise des carnets de Pass numérique au Centre social APTHAR à Saint-Michel

NOUVEAUTÉ : OCTOBRE 2020

- Le Département de l'Aisne commence à déployer 5000 Pass numériques
- Le Département du Nord se lance aussi !

- Développer le numérique éducatif - Diffusion des usages numériques dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la lutte contre l'illectronisme

Les périodes de confinement successives ont particulièrement mis à contribution les outils numériques de l'ENT des collèges qui ont été sur-sollicités pour les enseignements à distance et le maintien des relations enseignants-élèves. Il convient de mentionner la capacité d'adaptation des opérateurs et des collectivités partenaires qui ont pu ainsi s'appuyer sur les investissements en cours sur les réseaux fibres et plateformes numériques.

CHIFFRES :

- 100 % des collèges et lycées ont accès à l'ENT régional depuis septembre 2019 ;
- 55% des écoles du premier degré dans l'Aisne.

- Éducation - Accompagnement aux usages numériques en milieu scolaire : vers un territoire 100 % numérique éducatif

Le projet Territoires numériques éducatif est actuellement expérimenté dans l'Aisne. Il s'agit d'accompagner les enseignants, élèves et leurs parents vers les usages numériques avec l'aide d'ingénieurs pédagogiques. Ce projet partenarial est co-financé par l'État, les fonds européens et la Région Hauts-de-France.

14



Un projet de territoire numérique éducatif financé par l'Etat se met en place depuis septembre 2020 dans l'Aisne. Il s'appuie notamment sur l'action d'accompagnement aux usages du numérique des enseignants, des élèves et des parents par des ingénieurs pédagogiques menée par le Département (co-financée par l'Europe, la Région Hauts-de-France et le Département de l'Aisne).

c. En favorisant une offre de santé

- Accompagner le développement des Maisons de santé pluri-professionnelles

Le Département du Nord a co-financé le projet de Maison de santé pluri-professionnelle de la ville de Jeumont à hauteur de 300 000 €, dont les travaux seront lancés prochainement. Pour garantir l'accès à la santé à tous, le Département du Nord lancera prochainement son nouvel Appel à Projet Santé.

À titre d'exemple, la Maison de santé pluri-professionnelle de Vervins, dont la pose de la première pierre a été réalisée en novembre 2020, a été financée par l'Union Européenne (251 186 €), l'État (182 000 €), le Département de l'Aisne (322 876 €) et la Communauté de Communes de la Thiérache Centre (809 870 €).

Le Département du Nord fait de sa politique de santé un levier fondamental pour l'autonomie à tous les âges de la vie, la lutte contre les inégalités sociales et territoriales et pour l'augmentation du recours à l'offre de prévention et de soins.

- Développer une alimentation plus saine et responsable : deux Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)

Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) et le Parc Naturel Régional (PNR) de l'Avesnois se sont positionnés comme chefs de file pour piloter deux Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sur le versant Sambre-Avesnois et sur le versant thiérachien. Ces deux pilotes ont été soutenus par l'Etat (DRAAF) dans le cadre du Programme National de l'Alimentation, à hauteur de 25 000 euros chacun.

Depuis leur signature en 2019, la construction des deux PAT se poursuit. Les actions suivantes ont d'ores et déjà été réalisées :

- le recensement de plus de 70 actions liées à l'alimentation dans le PNR de l'Avesnois ;
- la mise en place de quatre axes pour le PAT du PETR de la Thiérache : valorisation et promotion des produits locaux, développement d'une agriculture durable, lutte contre le gaspillage alimentaire et sensibilisation.

Ces deux démarches se développeront en synergie grâce, notamment, à la mise en place d'actions communes. L'objectif est de montrer la diversité des champs d'actions pour agir sur l'offre alimentaire de la restauration collective, les problématiques de précarité alimentaire et de développement d'une offre territoriale en produits locaux.

3. Un territoire qui développe son attractivité

a. En développant les infrastructures dans le respect de l'environnement

- La mise à 2x2 Voies de la RN2

La RN2 constitue un des éléments clefs du pacte Sambre-Avesnois-Thiérache. Les premiers travaux concernant le contournement d'Avesnes-sur-Helpe devraient commencer en octobre 2021.

Cet aménagement routier s'accompagne de multiples actions visant à réduire au maximum son impact sur l'environnement, telles que :

- la replantation de haies, en lien avec les exploitants agricoles concernés ;
- la réduction de l'impact foncier : le maître d'ouvrage s'est attaché à une délimitation stricte des emprises nécessaires pour limiter l'impact de la route sur le paysage. Il a également signé avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) un conventionnement permettant de mettre en réserve des terrains agricoles pour compenser au mieux le prélèvement effectué dans le cadre des aménagements fonciers prévus ;
- la conciliation des intérêts agricoles et environnementaux : les mesures compensatoires agricoles consistent en la restauration ou la création de milieux favorables aux espèces protégées par des aménagements (plantation de haies, créations de mares) et/ou des mesures de gestion (gestion écologique des prairies par exemple).

- L'avancement de la mise à 2x2 voies de la RN2 de Laon à Avesnes

Les 3 axes du projet se poursuivent :

- les différentes études préalables à la mise à 2x2 voies ;
- les études pour la réalisation des déviations de La Capelle et de Froidmont-Cohartille ;
- le créneau de dépassement de Voyenne.



- Le projet de contournement nord de Maubeuge

Ce projet, porté par le Département du Nord, constitue, au même titre que l'aménagement de la RN2, un pilier du pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache.

Le projet de contournement nord de Maubeuge répond à plusieurs objectifs :

- Améliorer le réseau structurant et les liaisons avec la Belgique ;
- Favoriser le développement économique de l'agglomération de Maubeuge ;
- Contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants et à un meilleur partage de l'espace public.

Le coût total de cette réalisation est estimé à 122,5 M €, dont 48,5 M€ pour la phase 1, co-financée au titre du Contrat de Plan Etat-Région à hauteur de 10 M€ par l'Etat et

4,5 M€ par la Région Hauts-de-France.

Le dossier d'enquête d'utilité publique pourrait être déposé au troisième trimestre 2021. Cette enquête interviendrait en 2022 et un démarrage des premiers travaux de la phase 1 pourrait ainsi s'envisager en 2023 pour une durée de 4 ans.

Dans cette perspective, le Département du Nord a d'ores et déjà engagé les démarches pour l'acquisition amiable des habitations situées sur le tracé.

- Le développement des mobilités douces

Le Département du Nord a achevé la réhabilitation de 30 km de la Voie Verte, un tronçon de l'Eurovélo qui relie Ferrière la Petite à Glageon. Le montant global de l'opération s'élève à **2,1 M€**, dont 22% financés par la Région Hauts-de-France et 48% financés par le FEDER.

D'autres opérations venant compléter ce réseau d'infrastructures vertes ont également été financées :

- la véloroute de Mormal (250 000 € par le Département du Nord), portée par la Communauté du Pays de Mormal ;
- la véloroute de la Sambre (300 000 € par le Département du Nord / 300 000 € par la Région), portée par l'agglomération Maubeuge Val de Sambre.

L'infrastructure cyclable du territoire sera confortée par la mise en œuvre du futur réseau point nœud (1 000 Km) dont l'étude de jalonnement et le schéma d'accueil et de services seront finalisés début 2021.

Le Département de l'Aisne a d'ores et déjà finalisé 90 % de l'itinéraire axonais de l'EV3 en site propre, correspondant à l'ancien axe vert de la Thiérache entre Guise et Hirson et à la section en bord de canaux de Ribemont à Quierzy. La section longeant l'Oise entre la gare de Guise et le hameau de Sainte Claire (3,3 km) a été réalisée en 2020.

En parallèle, et dans la continuité des travaux d'infrastructures, le Département de l'Aisne engage des projets de valorisation touristique. En premier lieu, une signalisation touristique le long de l'EV3 sera implantée à partir de 2021.

b. En progressant sur les infrastructures numériques

- Déploiement de la fibre optique

À ce stade, le délai permettant d'atteindre le 100 % fibre de la zone d'initiative publique en 2022 sera respecté. La montée en débit prévue dans l'Aisne est d'ores et déjà effective dans les communes concernées. **À titre d'exemple, 80 % des collèges axonais du Pacte sont fibrés et le seront à 100 % au 1er trimestre 2021.** 64 communes de la Thiérache disposent de prises FTTH commercialisables, soit 47 % des 135 communes. Ce déploiement se poursuivra en 2021.

c. En renforçant et modernisant la présence des services publics

- Lancement de l'application France Contacts

L'application France Contacts est un outil permettant à chacun d'accéder aux informations utiles et nécessaires pour trouver un service public de proximité. L'application facilite aussi la recherche d'informations pour des renseignements liés à des services publics spécifiques. C'est une première en France, cette application a pour vocation de devenir nationale.

- France Services itinérante de l'Avesnois

Fruit d'un partenariat entre l'État et le Département du Nord, le bus, inauguré en janvier 2020, répond au plus près aux besoins des habitants pour accomplir leurs démarches administratives. Il dessert une vingtaine de communes du territoire rural. Les agents présents au sein du bus, en lien avec les différents opérateurs nationaux et des services départementaux, aident les usagers dans leurs démarches administratives du quotidien liées à diverses thématiques (la santé, à la famille, l'emploi, l'aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise, la déclaration de revenus et appropriation du prélèvement à la source...).



- France Services à Hirson

La commune d'Hirson a intégré la dynamique du réseau « France Services » en septembre 2020. Cette initiative permet à chaque citoyen d'être accompagné et conseillé dans ses démarches administratives et d'offrir un accueil physique de proximité afin de faciliter l'accès aux droits des usagers.

- La caserne de gendarmerie de Solre-le-Château

La construction d'une nouvelle gendarmerie à Solre-le-Château viendra remplacer les bâtiments des brigades de gendarmerie de Solre-le-Château et de Cousolre devenus vétustes et inadaptés à l'activité des militaires. Cette mutualisation de moyens sur un site unique permettra d'accroître la capacité opérationnelle des 18 gendarmes locaux. La fin des travaux est prévue pour fin 2021.



Le lancement des travaux a eu lieu en août 2020 en présence du sous-préfet d'Avesnes-sur-Helpe, du maire de Solre-le-Château, de la gendarmerie et du bailleur Partenord.

- Le service public itinérant de la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache (CCPT)

Dans ce territoire rural, ce service permet de rompre avec l'isolement d'une partie de la population et de lutter contre le non-accès au droit. Deux agents d'accueil sillonnent 28 communes sur les 30 du territoire de la Communauté de communes. La CCPT a bénéficié d'une subvention d'investissement de l'État à hauteur de 72 989 € (DSIL), soit 80 % du montant total. La labellisation France Services permet d'obtenir une subvention de fonctionnement de 30 000 euros par an.

d. En renforçant l'offre culturelle

- L'ouverture des micro-folies en Thiérache

Les collectivités de l'arrondissement de Vervins se sont engagées dans le dispositif des « micro-folies », musées numériques qui permettent aux participants d'avoir accès à de nombreuses œuvres de grands musées ou de lieux historiques comme Versailles.

Trois micro-folies ont ouvert en 2019 en Thiérache : une à Vervins au musée de Thiérache, une à Hirson, et la première micro-folie itinérante de France portée par la Communauté de communes de la Thiérache du Centre. La Cité de la Villette a également développé un concept mobile, qui permet de mettre le musée numérique à la portée des publics les plus éloignés des lieux culturels.



- Le pôle des musiques actuelles à Aulnoye-Aymeries

La ville d'Aulnoye-Aymeries et la Communauté d'agglomération Maubeuge Val-de-Sambre (CAMVS) portent un projet de Pôle des musiques actuelles (PMA). Ce projet a pour objectif, notamment, de soutenir la création professionnelle et amateur, l'éducation artistique et culturelle, la formation et la diffusion musicale.

L'État et la Région apportent leur soutien financier à ce projet dont l'ambition est de disposer d'un rayonnement national, à l'instar des Nuits Secrètes. Les travaux de la structure ont commencé en février 2020. Parallèlement, la CAMVS prépare la création d'un campus des musiques actuelles avec le soutien de l'État.

e. En valorisant son patrimoine

- La valorisation du patrimoine antique et historique et le soutien aux projets de rénovation du patrimoine historique protégé

Les églises fortifiées de Thiérache constituent un élément incontournable de l'identité patrimoniale du territoire et demeurent également des points d'appui au déploiement de circuits touristiques au service de la valorisation d'un territoire bocager riche en ressources naturelles et patrimoniales.

FOCUS

En 2020, des travaux de réhabilitation, de sauvegarde et/ou de valorisation patrimoniales ont été programmés pour 3 églises. Elles ont notamment bénéficié du soutien financier de l'État, de la Région et du Département de l'Aisne :

1. L'église fortifiée Notre-Dame de Plomion : restauration du mobilier protégé et non protégé (bancs, confessionnal, retables, maître-autel, chaire et système d'horlogerie).
 - État : 23 770 €
 - Région : 76 097 €
 - Département de l'Aisne : 64 418 €
2. L'église fortifiée Saint Martin d'Esquéhéries : restauration des extérieurs, du chœur, de la sacristie, des quatre tourelles d'angle et du clos et couvert de la nef ...
 - État : 226 431 €
 - Région : 150 000 €
 - Département de l'Aisne : 261 477 €
3. La collégiale Saint-Laurent de Rozoy-sur-Serre : restauration de la toiture.
 - État : 512 984 €
 - Région : 153 896 €
 - Département de l'Aisne : 359 089 €



Travaux de rénovations de l'église fortifiée Saint-Martin d'Esquéhéries

- La rénovation et valorisation de l'ancienne abbaye de Maroilles

Les partenaires du Pacte ont souhaité soutenir la réhabilitation de l'ancienne abbaye, qui permettra, à terme :

- d'accueillir l'un des 3 bureaux d'information touristique de l'office de tourisme intercommunal du pays de Mormal (avec Bavay et Le Quesnoy) ;
- de revaloriser la cour de l'abbaye ;
- de regrouper les services du Parc naturel régional de l'Avesnois (PNRA) par l'extension de la maison du parc. Le lancement des travaux de cet aménagement a eu lieu le 5 novembre 2020 dans le cadre du Plan de relance. À ce titre, le PNRA a bénéficié d'une subvention de 502 725 €.



- Le Familistère de Guise



Familistère de Guise
© Département de l'Aisne

Lauréat de l'appel à projets « Réinventer le patrimoine », piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, Atout France et la Banque des territoires, le syndicat mixte du Familistère a été accompagné en 2020 pour définir les nouveaux usages qui feront vivre le Palais social demain, au service des habitants du territoire et de son rayonnement.

Demain, le Familistère sera un lieu dédié à la coopération, au travail, à l'apprentissage et à l'expérimentation, à « l'éducation intégrale* » dans tous les domaines précités. Ces activités, étroitement associées à un hébergement hôtelier multistandard, seront abritées dans l'aile gauche du Palais social.

En 2021, le soutien au Familistère se poursuivra pour concrétiser ce projet et rassembler les partenaires qui le feront vivre.

* *l'éducation intégrale est chère au fondateur du Familistère, Jean Baptiste André Godin (cf Solutions Sociales - 1871). En 1880, il crée l'association coopérative du capital et du travail.*

- Le Forum antique de Bavay

Plus grand forum antique mis au jour au nord de Rome, protégé au titre des Monuments historiques, ce site archéologique constitue un outil culturel et touristique majeur sur le territoire de la Sambre-Avesnois-Thiérache.

Ces vestiges très exposés aux aléas du temps doivent être aujourd'hui préservés et protégés. Le Département du Nord, propriétaire des lieux, a décidé de couvrir le cryptoportique, protégeant ainsi le site et le rendant accessible à tous. Les travaux commencent début 2021.

Le projet a pour objectif d'offrir une protection durable du site. Une couverture de 6 400 m² sera réalisée, couvrant non seulement l'ensemble du cryptoportique,

mais également les murailles. Cette opération d'un montant de 9,6 millions d'euros, financée par le Département du Nord à hauteur de 5 millions d'euros, est inscrite au Contrat de Plan Etat/Région.

f. En faisant du tourisme un levier de développement

L'objectif voulu par les partenaires du Pacte est de définir un positionnement touristique commun et une offre coordonnée pour se démarquer des autres destinations. Le lancement d'un travail conjoint initié dans le cadre du Pacte constitue donc un moyen de rassembler les intercommunalités et les acteurs pour faire converger des démarches.



Pour élaborer cette démarche de rapprochement et de collaboration, le territoire du pacte dispose d'outils :

- Un seul et unique contrat de rayonnement touristique regroupant plusieurs acteurs : la Région, les deux Départements du Nord et de l'Aisne et leurs agences départementales de tourisme respectives, le Syndicat mixte du Parc National Régional de l'Avesnois (SM PNR), le Syndicat Mixte du Pôle d'Équilibre Territorial Rural (PETR) du Pays de Thiérache, les 8 intercommunalités du territoire et les 5 offices de tourisme.
- Une ingénierie dédiée et mutualisée pour travailler sur ce projet.

4. Un territoire qui accélère les transitions écologiques

a. En innovant pour développer de nouveaux usages de la mobilité

- Le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt dédié à la mobilité

Afin de proposer des solutions innovantes et inclusives aux habitants, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé. La Sambre-Avesnois-Thiérache sera, à la fois, territoire expérimental et démonstrateur, tout en s'assurant de la pérennité et la viabilité économique des modèles qui ont été proposés.

Cet appel à manifestation d'intérêt a pour double objectif :

- Détecter des acteurs présentant des solutions (start-ups, entreprises, structures de l'économie sociale et solidaire...) dont les produits ou services permettent d'améliorer les mobilités solidaires, partagées et douces ainsi que de réduire l'empreinte carbone liée aux déplacements ;
- Expérimenter sur le court et moyen terme, en fonction des résultats, des besoins ou de l'extension de la solution proposés à travers 4 à 8 projets pilotes opérationnels sur des territoires des arrondissements d'Avesnes et de Vervins.

Par ailleurs, le Département du Nord veille à la complémentarité et l'articulation des projets proposés dans l'AMI avec l'appel à projet « mobilité rurale » qu'il mène, renforçant ainsi les initiatives portées par le territoire (7 projets déposés en 2019, 15 en 2020).

L'objectif de cet appel à projets est de financer des solutions de mobilité innovantes en milieu rural, telles que les taxis solidaires ou les solutions de covoiturage à titre d'exemples.

b. En faisant fructifier les richesses agricoles

- Des démarches collectives d'agriculteurs : la place de l'herbe dans les systèmes d'élevage

La mobilisation des éleveurs sur la valorisation des produits de l'élevage « à l'herbe » se poursuit au sein du territoire du Pacte. Un collectif d'agriculteurs a formalisé la démarche autour d'une « Charte Ruminants » pour laquelle ils ont reçu un soutien public dans le cadre de l'appel à projets lancé par l'État en 2020. Ce groupe a vocation à devenir un Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE).

La dynamique collective, initiée en Thiérache, devrait contribuer à densifier le réseau d'éleveurs mobilisés sur la valorisation de l'herbe dans les systèmes d'élevage au sein du territoire du Pacte.

- La méthanisation : des projets qui contribuent au développement des énergies renouvelables et à la valorisation des sous-produits agricoles

L'Appel à Manifestation d'Intérêt « Méthanisation » a permis d'identifier 8 projets au sein du territoire du Pacte, qui se situent à différents stades d'avancement : de l'émergence au développement de l'unité de méthanisation. Une réelle dynamique territoriale de développement de la méthanisation agricole se construit au sein du territoire.

Parmi les plus avancés, 2 projets ont ensuite pu bénéficier du dispositif de Prêt BpiFrance (550 000 € de prêt), piloté en partenariat avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.



Le micro-méthaniseur situé à Le Nouvion en Thiérache est un pilote régional en matière de méthanisation à la ferme

Un autre projet identifié dans l'AMI a bénéficié d'une aide de l'ADEME. Sur ces trois projets d'unités de méthanisation, deux sont actuellement en construction.

- La valorisation des espaces naturels

Le Département du Nord a choisi de renforcer son action dans l'Avesnois, sur les sites du Parc de l'Abbaye de Liessies, de la station touristique du Val Joly (Bois de Nostrimont & Prairies des Grigneaux) et du site des Prés à Leval.

Le Département du Nord a par ailleurs lancé un appel à candidatures pour la gestion des espaces naturels par éco-pâturage : dans l'Avesnois, la prairie des Grigneaux à Eppe-Sauvage est proposée.

Au regard des enjeux environnementaux et écologiques majeurs, le Département du Nord a mis en place un nouveau dispositif d'aides techniques et financières « plantation et renaturation ». Ce dispositif concerne à la fois les plantations au sens large (boisement, bosquet, haies bocagères...) et la création ou restauration de jardins collectifs familiaux ou partagés tout en laissant la place aux projets innovants dans ces deux domaines. Le Département apporte son soutien en faveur de ce dispositif à hauteur de 500 000 €.

c. En signant un contrat de transition écologique et solidaire

- L'extension du contrat de transition écologique et solidaire de la Sambre-Avesnois à la Thiérache

Le Contrat de transition écologique et solidaire (CTES), démarche innovante pour accompagner et soutenir la transformation écologique des territoires, s'appuie sur une co-construction avec les territoires. La démarche déploie des projets concrets, au service du quotidien des habitants et des salariés.



L'extension du CTES Sambre-Avesnois à la Thiérache a été signée le 16 décembre 2019 par Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition Écologique et Solidaire, les collectivités territoriales concernées et les acteurs du territoire.

Le Contrat de transition écologique et solidaire compte plus d'une vingtaine de projets qui s'ajoutent aux 57 actions de la Sambre-Avesnois dont le développement de tiers-lieux, l'ouverture de déchetteries, l'accompagnement à la mise en place de parcelles pour redynamiser la biodiversité ou le développement de la redevance incitative.

- Les assises territoriales de la transition écologique et solidaire en Thiérache

Le préfet de l'Aisne a ouvert en décembre 2019 les premières assises territoriales de la Transition Écologique et Solidaire, en présence des représentants de l'agriculture, l'économie, l'éducation et la culture, suivies d'une conférence plénière afin de construire un référentiel commun de la transition écologique et solidaire.

Cinq projets ont émergé : « Mobil'Thi », « En voiture, Thiérache », « Qualité Thiérache », « Thiérache avenir (Plateforme Numérique) », « A vos jouets, prêt, recycler ».

Suite à ces groupes de travail, d'autres projets autour de la mobilité émergent sur le territoire.

- En faisant des collègues les démonstrateurs de la transition écologique et solidaire

Dans le cadre du plan d'actions « Nord Durable » porté par le Département le 28 septembre 2020, plusieurs programmes opérationnels ont été développés dont la réhabilitation thermique des bâtiments du Département du Nord.

Tous les collèges de l'Avesnois seront concernés par ces travaux : quatre d'entre eux (les collèges Léo Lagrange et Joliot-Curie à Fourmies, Jean Rostand à Sains du Nord et du Solréz à Solre le Château) ont notamment été retenus pour être intégrés dans un contrat de performances énergétiques dont les objectifs sont de mettre fin aux passoires thermiques et de réduire les consommations de 30 %.

Le montant des interventions sur ces 4 établissements est évalué à 18 M€. Les travaux devraient se dérouler sur les 3 prochaines années.

- L'ouverture de la boutique bio en circuit court du Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole à Fontaines-lès-Vervins

Dans cette boutique, les produits issus de l'exploitation agricole du lycée, principalement de la viande, des jus de pomme issu d'un verger bio et des légumes du potager produits grâce aux salariés du chantier d'insertion maraîcher sont proposés. Le montant global de l'investissement s'élevait à 73 120 € dont 80 % financés par le Fonds départemental d'insertion (FDI) et 20 % par l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) de Thiérache.



- La mise en navigabilité du canal de la Sambre à l'Oise

La Sambre est fermée à la navigation depuis 2006. Le Pacte est l'occasion pour VNF et la Région de finaliser un accord pour sa remise en navigabilité. Ce projet est un exemple concret de l'implication de tous les partenaires concernés pour parvenir à la réalisation d'un projet utile aux habitants de notre territoire. La remise en navigabilité est prévue pour juin 2021.

- Le réseau de chaleur

La ville de Maubeuge, en lien avec EDF, porte un projet de réseau de chaleur. Il alimentera à terme de nombreux bâtiments publics à l'instar du nouvel hôpital, des écoles ou encore des logements. Les travaux d'installation du réseau sont actuellement en cours de déploiement pour une mise en service en juin 2021 pour la deuxième tranche.

- La valorisation des eaux exhaures de carrières pour la protection d'eau potable

Le territoire d'Avesnes-sur-Helpe est confronté à une situation paradoxale : d'une part, les périodes d'étiage de plus en plus nombreuses ces dernières années et d'autre part, l'exploitation des carrières qui génère le pompage et le rejet de nombreux mètres cubes d'eau. Pour pallier ce problème, Noréade, opérateur public de production et de distribution d'eau potable, en partenariat avec les carriers Eurovia et Bocahut, mène une démarche pour valoriser l'eau d'exhaure des carrières afin de la rendre propre à la consommation.

L'État s'est donc engagé à accompagner l'opérateur dans la réalisation de ce projet.

- La maison de l'État d'Avesnes-sur-Helpe

Le projet de maison de l'État permettra de conforter la ville d'Avesnes-sur-Helpe comme capitale administrative de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe. La maison de l'État a pour ambition de gagner en efficacité en réunissant différents services de l'État : la sous-préfecture, la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), la Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse (DTPJJ), l'Éducation nationale et les Finances publiques. L'ensemble des agents de l'État devrait être abrités dans les actuels locaux du site des finances publiques sur le plateau Chémérault.

- Lancement à venir des travaux du contournement d'Avesnes

La RN2 est déjà largement aménagée à 2x2 voies sur les 2 sections entre Paris et Laon, d'une part, et entre Avesnes-sur-Helpe et Maubeuge, d'autre part. Sur ces 2 portions, les dernières opérations sont en cours et différents travaux vont être poursuivis : en particulier, les travaux de la déviation de Péroy-les-Gombries sont bien engagés et ceux du contournement d'Avesnes-sur-Helpe démarreront en 2021.

Concernant l'itinéraire entre Laon (sortie Laon/A26) et Avesnes-sur-Helpe (déviation d'Étroeungt), le dossier de saisine de la Commission Nationale du Débat Public sera finalisé au printemps 2021.

- **Médiation numérique et développement des usages numériques en milieu scolaire amplifiés**

Pour répondre notamment aux impératifs de continuité pédagogique et de réduction de la fracture numérique, l'Aisne a été retenue par le Ministère de l'Éducation nationale pour expérimenter de nouvelles façons d'enseigner. L'objectif : équiper les classes, de la maternelle au lycée, en matériels et ressources pour le présentiel comme le distanciel. Le projet comprend également un volet de formations aux usages numériques tant pour les enseignants que pour les parents.

Le territoire du Pacte a été doté en priorité depuis septembre 2020. Développé en partenariat avec les collectivités, le Département de l'Aisne et l'Agence Départementale d'Ingénierie pour les Collectivités de l'Aisne (ADICA) apportent leur soutien technique aux collèges ainsi qu'aux écoles primaires.

Par ailleurs, le Département de l'Aisne a, depuis 2019, déployé des moyens d'accompagnement par le biais de deux ingénieurs pédagogiques. Ils assurent l'accompagnement à la transformation de la pédagogie par le numérique. Ce projet, financé par les fonds européens, la Région Hauts-de-France et le Département, a lui aussi été développé en priorité sur le territoire du Pacte.

- **Tiers lieux de Rozoy**

Afin de répondre aux nouveaux enjeux sociétaux, la Communauté de communes a souhaité diversifier et développer son offre numérique locale. En plus des salles de médiation numérique, le projet de développement numérique prévoit la création d'un tiers-lieu professionnel (un espace de coworking, trois bureaux de télétravail, un espace détente, la médiathèque communale...) à Rozoy-sur-Serre, destiné aux entreprises, associations, opérateurs, partenaires de la CCPT, etc. Les bâtiments de l'ancienne trésorerie seront totalement réhabilités par la commune en 2021 et mis à disposition de la CCPT.

- **Tiers lieux de Guise**

Dans un bâtiment vide de toute activité depuis la disparition du centre social fin 2017, implanté en plein cœur du centre-bourg, le projet consiste à réinventer dans ce lieu, chargé d'histoire, un vivre ensemble de qualité.

Au cœur de la ville de Guise, commune aux équipements de centralité importants, avec des indicateurs sociaux difficiles, de nouvelles formes de coopérations et d'activités pourront faire émerger un nouveau modèle d'animation au sein d'une stratégie globale d'animation du bassin de vie et de redynamisation du centre-bourg. Les travaux ont débuté en décembre 2020 et s'achèveront au 1er semestre 2022.

Contacts :

- Service régional de la communication interministérielle :
Préfecture de la région Hauts-de-France - Préfecture du Nord
12, rue Jean sans Peur à Lille - CS 20003 - 59039 LILLE CEDEX
Tél. : 03 20 30 52 50 - Fax. : 03 20 30 56 82
Mél. : pref-communication@nord.gouv.fr

 www.nord.gouv.fr
www.prefectures-regions.gouv.fr/hauts-de-france
 prefetnord  prefet59

- Préfecture de l'Aisne :
2, rue Paul Doumer - BP 20104 - 02000 LAON
Mél : pref-communication@aisne.gouv.fr

 prefetdelaisne  prefet02

- Région Hauts-de-France :
151 Avenue du président Hoover - 59555 LILLE CEDEX
Mél. : Wilma.RUGHOOPTH@hautsdefrance.fr
peggy.collette@hautsdefrance.fr
Tél. : 03 74 27 48 47
03 74 27 48 38

- Département de l'Aisne :
Rue Paul Doumer - 02013 LAON CEDEX
Mél. : presse@aisne.fr
Tél. : 03 23 24 89 44

- Département du Nord :
51, rue Gustave Delory - 59047 LILLE CEDEX
Mél. : Audrey.VERNON@lenord.fr
Tél. : 03 59 73 83 44